



## SEF franco malgache

Adresse courrier : Présidente : Maryvone DELAVault 31, Rue du Dr Schweitzer 79100 THOUARS  
Téléphone : 06.77.04.47.11 Email : ongfrancoalgache@yahoo.fr  
Site internet : <http://sef-francoalgache.jimdo.com>  
Siège social : Centre Socioculturel du Thouarsais, Rue Anne Desrays, 79100 Thouars  
Siret : 447 472 309 00031

## RAPPORT de Mission sur l'AEP d'Ambohitsoa autour de l'école

Rédaction Maryvone, Nadine

7-15 mai transports Ndimby et Naivo

### 7 mai

Présents :

- Les représentants de la commune: Président de la délégation spéciale nommée après le décès du maire en place en 2017 et un de ses membres
- Lalatiana employée à la mairie, déléguée de la DREA (direction régionale eau-assainissement)
- Les responsables de l'AEP Abraham, Antoine, Jean-Ba absent pour raison familiale
- Le technicien Naivo
- Les membres SEF: Maryvone, Betty et Nadine

Le câblage soutenant le tuyau d'amenée au-dessus d'un lavaka tient bon, mais l'érosion continue à creuser: à surveiller

### Visite des sources sur la colline:

#### \*Source 1

- ✓ Le niveau de l'eau ayant descendu, il est nécessaire d'adapter la canalisation en fonction de ce dernier mais attention à curer régulièrement. (Naivo)
- ✓ La végétation progresse, il est nécessaire de procéder à l'élagage du goyavier dont les fruits tombent partout et le feuillage surplombe la source. (villageois)

#### \* Source 2

Court-circuitée par les agriculteurs qui ont élargi leur zone de cultures en 2017, elle n'est plus opérationnelle. Elle avait ensuite été reliée au reste du circuit mais alimentée par une réserve d'eau stagnante située au-dessus donc insalubre, elle a été à nouveau isolée du circuit.

Beaucoup d'eau ruisselle autour de cette source et en-dessous, d'où l'idée de la DREA en 2017 de faire un puits filtrant recueillant ces eaux de ruissellement, projet à l'étude.





Retenue d'eau stagnante



Emplacement possible du puits filtrant

Le président de la délégation spéciale communale s'engage à prendre rendez-vous avec le maire de la commune où résident les agriculteurs responsables du court circuitage de cette source pour négocier et prendre des mesures de protection de toute infrastructure d'AEP présente sur cette colline.

### \* Source 3

L'eau de cette zone de captage est partagée avec les agriculteurs, donc une dérivation va vers l'école, une autre vers les cultures.

Constatations:

- l'eau coule à très bon débit vers les cultures
- le couvercle du bassin de décantation n'est pas scellé et est cassé sur un bord, il sera à sécuriser.
- l'eau déborde de ce regard et coule partout



- à l'ouverture nous constatons que le tuyau du réseau AEP descendant vers l'école semble bouché. Après de nombreuses tentatives de débouchage avec un bâton, rien ne se passe, l'obstacle semble dur.

Il est décidé de couper le tuyau en aval et par un système de va et vient de faire sortir l'obstacle, sa nature déterminera s'il s'agit d'un acte volontaire ou non. Ces travaux devront être exécutés par les villageois sous la directive de Naivo, un regard sera créé autour et un raccord en T sera posé avec possibilité de visite, puis scellement du couvercle.



Le représentant municipal a pris note et prendra les décisions qui s'imposent en cas d'acte volontaire...

NB: A la demande du PDS nous continuons notre chemin sur les collines pour aller visiter la source d'Ampananina, cela fera l'objet d'un autre rapport (voir fiche annexe).

Réunion de travail ensuite et repas dans la cantine d'Ambohitsoa avec les toutes les instances, plus les responsables des bornes fontaines 2 et 5.

Naivo va mettre à jour la charte de fonctionnement de l'AEP

Il propose le planning suivant pour l'ouverture des bornes selon leur situation en altitude par rapport au réservoir et les heures de cours à l'école qui reste la priorité à desservir:

BF n°1 Antoine	5h00 / 5h30	et	16h00 / 16h30
BF n°2 Abraham	6h00 / 6h30	et	17h00 / 17h30
BF n°3 Jean Ba	6h30 / 7h00	et	17h30 / 18h00
BF n°4 Ecole			
BF n°5 Paulette	7h00 / 7h30	et	18h00 / 18h30
BF n°6 Amboara	5h30 / 6h00	et	16h30 / 17h00

Il est également spécifié qu'il est interdit de faire sa lessive juste à côté des bornes, l'eau doit être prise pendant les heures d'ouverture autorisées, et mise en réserve pour les autres tâches de la journée, à faire dans un lieu qui ne nuit pas à l'environnement immédiat de la structure.

Chaque famille devra verser une cotisation qui servira dans le cadre de l'entretien et du fonctionnement de la borne fontaine

Tout manquement à ces directives pourra entraîner la fermeture de la borne.



## Visite des bornes fontaines

le 7 mai en redescendant des sources

### -Borne 2

responsables Bertine et Jeannine, technicien Abraham  
ici tout est ok comme d'habitude: autonomie complète



le 15 mai présence de la délégation municipale , John  
l'adjoint, Jean-Ba, Naivo, les femmes des bornes fontaines et  
Paulette, Fidy, des villageoises d'Amboara, membres SEF

### - Borne 5

Hameau d'Ambohitrandriana ambany, famille de Paulette,  
qui a fait autrefois don à la commune du terrain de  
l'école.

A la sortie de l'école en allant chez Paulette, les 2  
premières petites parcelles sont cultivées par les élèves.  
C'est au niveau de ces parcelles que l'ancienne conduite  
d'eau et la nouvelle sont raccordées. La nouvelle conduite  
longe la piste et entre chez Paulette juste avant l'entrée.  
Maryvone propose de remettre à jour le bornage du  
périmètre de l'école.



La borne n°5 a été réalisée par Naivo en octobre 2017,  
située au milieu des maisons elle est bien protégée.

Monsieur Pellet, mari de Paulette, présente ses vœux de bonheur  
et de prospérité à la SEF.

Cotisations : 1 000 AR X 3 familles (14 habitants)

Le PDS remercie la SEF de son initiative et pour le développement  
de la commune. Il souhaite la continuité de cette collaboration,  
prendra des mesures contre le vol et mettra en place de la  
répression via la convention.

Maryvone lui demande de faire délimiter les zones de captage,  
de mettre une pancarte, de faire perdurer la sociabilisation et



l'éducation sur le  
territoire de la commune.



**- Borne 6 Amboara 2 hameaux**

Visite de la borne n°6

– Amboara ambony, borne gérée par Célestin

Située dans ce premier hameau

Cotisations : 200 AR X 10 familles (75 habitants)

Population bien motivée.

Amboara ambony , 7 familles (50 habitants) ne viennent pas chercher l'eau à la borne et ne paient donc pas de cotisations. Leur mentalité est différente. Ils réclament une borne spécifique à leur hameau.

Voir si possibilités de négociation à la prochaine mission.



Nouvelle réunion dans la cantine avec toutes les instances dont les responsables des bornes fontaines



Maryvone remercie les participants de leur présence à cette réunion de travail pour l'eau potable.

Naivo présente la charte

En dehors des horaires prévus au planning indiqué dans la convention, les villageois ne devront pas ouvrir l'eau :

- Priorité à l'école ;
  - Préparation de la convention pour mettre en place les modalités de fonctionnement des bornes fontaines et de répression en cas de problème, c'est-à-dire fermeture des vannes par Abraham ;
  - Les bornes fontaines appartiennent aux hameaux et c'est donc à chacun entre eux de les entretenir ainsi que les abords ;
  - Les personnes chargées de l'entretien des sources devraient être reconnues car elles ont du mérite (à voir dans le cadre de la convention de gestion).
- 
- Election du Comité de l'eau en présence des membres de la SEF et des représentants de la commune.
  - Président : Jean Ba élu à unanimité 10 voix
  - Vice-présidente : Mme Noëline élue à unanimité 10 voix
  - Adjointe secrétaire chargée de communication : Mme Lalatiana au nom de la commune
  - Trésorier : Abraham élu à unanimité 10 voix
  - Secrétaire chargé de communication: Fidy, instituteur élu à unanimité 10 voix

✓ Rôle du secrétaire chargé de communication :

La personne doit être capable de communiquer en français directement avec la SEF.

Si Fidy est absent, comme par exemple pendant les vacances scolaires, il faut prévenir le président qui contactera à la commune Mme Lalatiana, conseillère communale et adjointe au poste de secrétaire chargée de la communication du Comité de l'eau.

Fidy notera ses frais de communication que le trésorier répartira entre les différents hameaux pour le rembourser.

✓ Rôle du trésorier :

En cas de problèmes plus importants, le trésorier recevra une quote part des hameaux pour régler ces problèmes.

Les cotisations dans les hameaux ne seront pas gérées par le trésorier, la gestion des cotisations reste liée à chaque hameau en interne (fontainier).

- ✓ Nettoyage des sources : Abraham, Jean Ba, Célestin
- ✓ Un responsable par borne fontaine :

Borne n°1	ANTOINE
Borne n° 2	BERTINE
Borne n°3	JEAN BA
Borne n°4	ECOLE, FIDY
Borne n°5	BERNADETTE
Borne n°6	CELESTIN

### Convention et fiche d'émergence jointes

#### Repas

Distribution de vêtements à tous les responsables des infrastructures d'AEP, et villageois présents (Maryvone), un ballon de basket à John pour son club et un ballon de foot à Abraham pour son équipe



A suivre distribution de vêtements et rideaux, Betty et ensuite Ando pour le reste des vêtements auprès des enfants



Perspectives:

**Projet du puits filtrant:**

16 mai entretien avec le directeur de la DREA dans son bureau, en présence de Mr Manda et Lalatiana, exposé du projet, on nous précise qu'il faudra un audit et une étude de terrain et diverses démarches avant de le finaliser et que le devis sera en conséquence, mais avec intention de tout faire pour qu'il soit réalisé, donc devis à venir.

**Autres attentes:**

- les négociations entre mairies au sujet des agriculteurs sont faites, un document aurait été signé.
- s'assurer des travaux de débouchage du tuyau source 3: analyse du problème à transmettre, et réalisation d'un regard de visite , scellement des plaques-couvercles
- prévoir nettoyage du filtre à l'automne
- Fidy doit transmettre les informations utiles, ses frais devront être remboursés par les utilisateurs
- Qu'en est-il des cotisations hameau 1 et hameau de Jean-Ba?
- Borne 4 : fonctionnement non observé
- réserve bidons bleus dans Annexe: propreté, remplissage...etc...
- meilleure protection des zones de captage et plantations seraient souhaitables.

Remarque: les cadeaux de linge de maison sont très appréciés par les villageoises, Mamavic m'a demandé une paire de draps et une robe, que je lui porterai en septembre. On pourrait collecter d'autres draps et linge de toilette, des couvertures seraient utiles pour l'hiver en juin-juillet-août .

Conclusion:

Fonctionnement satisfaisant et population motivée, mais accompagnement toujours nécessaire.

La protection des zones de captage est primordiale pour d'une part éviter le vandalisme , car là-haut loin des habitations et il est tentant de cultiver de plus en plus large autour des points d'eau pour survivre , d'autre part sur ces pentes déboisées il y a risque de tarissement d'où la nécessité de faire des plantations, et observer le débit aux différents captages en saison sèche pour chercher à l'améliorer si possible.